Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251215-DEL_2025_256-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 décembre 2025

Date de convocation : 03/12/2025 **Date d'affichage :** 03/12/2025	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 37 23 25

L'an deux mille vingt cinq, le neuf décembre, à 19 Heures 00, à la VIEUX-VY-SUR-COUESNON (salle des fêtes – Rue Yvonnick Laurent), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
PANNETIER Jean-Claude, HONORE Jean-Yves, LAVASTRE Isabelle, ALMERAS Loïc, GUERIN Patrice, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, MACE Marie-Edith, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, FERRAND Marc-Olivier, JAOUEN Claude, HENRY Lionel, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, COUMAILLEAU Pascal, MASSON Josette, LARIVIERE-GILLET Yannick, DESMIDT Yves, MOREL Gérard, SENTUC Véronique, LECONTE Yannick, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
LOREE Michel, HAMON Carole

Absents ayant donné pouvoir :
VASNIER Pascal donne procuration à TAILLARD Yvon
JOUCAN Isabelle donne procuration à ALMERAS Loïc
KECHID Marine donne procuration à GUERIN Patrice
BERNABE Valérie donne procuration à GORIAUX Pascal
DUMAS Patrice donne procuration à MACE Marie-Edith
MESTRIES Gaëlle donne procuration à LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie
OBLIN Anita donne procuration à DUBOIS Jean-Luc
EON-MARCHIX Ginette donne procuration à BOUGEOT Frédéric
RICHARD Jacques donne procuration à MASSON Josette
LEGENDRE Bertrand donne procuration à DELABARRE Sylviane
BOURNONVILLE Noël donne procuration à HENRY Lionel
BLAISE Laurence donne procuration à HOUITTE Daniel

Secrétaire de séance : Monsieur DEWASMES Pascal

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251215-DEL_2025_256-DE

N° DEL_2025_256

Objet **Finances**

Budget annexe assainissement - Budget primitif 2026 - Approbation

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante les grands équilibres du Budget Annexe assainissement " et les propositions d'inscriptions budgétaires au Budget primitif 2026 de ce budget annexe :

Fonctionnement :
- Dépenses
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 893 206,67 €.
- Recettes
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 893 206,67 €. L'excédent de fonctionnement reporté s'élève 224 241,67 €.
Investissement :
- Dépenses
Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6 689 693,91 €. Le déficit d'investissement reporté s'élève à 5 835,51 €
- Recettes
Les recettes d'investissement s'élèvent à 6 689 693,91 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération DEL_2024_011 adoptant le règlement budgétaire et financier 2024-2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**
Pas de participation : 10
GUERIN Patrice, BERNABE Valérie, KECHID Marine, GORIAUX Pascal, COUMAILLEAU Pascal, MASSON Josette, RICHARD Jacques, DEWASMES Pascal, BLAISE Laurence, HOUITTE Daniel

ADOPTE le budget primitif 2026 par chapitre, en section fonctionnement. Le montant total inscrit en section de fonctionnement en dépenses et en recettes est de 2 893 206,67 €.

ADOPTE le budget primitif 2026 par chapitre en section investissement, en dépenses et en recettes, pour 6 689 693,91 €.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 15/12/2025
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur DEWASMES Pascal

Le *15/12/2025,*
Le Président,
Claude Jaouen

